

COMMUNIQUÉ
EMBARGO – 17 NOVEMBRE 2011

Prix du Ministre en horticulture ornementale
Deux entreprises et une municipalité primées
pour leur innovation en horticulture ornementale

Saint-Hyacinthe, le 18 novembre 2011 – La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) sont fiers de vous dévoiler le nom des gagnants et des finalistes au *Prix du Ministre en horticulture ornementale 2011*. Sous le thème « *Soyez fier de vos réalisations !* », huit entreprises et municipalités parmi près d'une vingtaine de candidatures ont été primées et applaudies par l'industrie pour la création d'un produit ou d'un service innovateur en horticulture ornementale. La cérémonie avait lieu le 16 novembre lors du *Souper des Lauréats*, organisé dans le cadre de l'*Expo-FIHOQ*, le plus grand rassemblement de l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec.

Les dossiers de candidature ont été évalués selon des critères rigoureux par un jury formé de trois professionnels de l'industrie de l'horticulture ornementale. Ces candidatures sont :

Teris Services d'approvisionnement inc.

gagnant de la catégorie « *Produit horticole innovateur (entreprise)* »

La *boîte à fleurs annuelles Teris*, récupérable, recyclable et recyclée, apporte une réelle alternative écologique à la boîte en styromousse traditionnellement utilisée par les producteurs et jardinerie.

En plus de répondre à la demande de l'industrie pour la production, la vente et le transport des fleurs annuelles, l'originalité de *La boîte à fleur Teris* réside dans le fait qu'elle est fabriquée en partie de matières recyclées, et qu'elle s'inscrit dans un programme intégré de gestion des matières résiduelles, *Enviro Pot*.

Les Mousses de l'Estrie

finaliste dans la catégorie « *Produit horticole innovateur (entreprise)* »

Les Mousses de l'Estrie présente un paillis naturel et durable pour encourager l'embellissement horticole auprès des municipalités et des consommateurs. Par ses multiples propriétés, le *Paillis de noix de cocotier Mulchex* est une solution efficace pour les jardiniers et les municipalités qui souhaitent profiter de leurs aménagements paysagers en économisant eau et temps pour leur entretien.

L'équipe de production et de diffusion de melaniegregoire.tv

gagnante dans la catégorie « Service horticole innovateur (entreprise) »

Avec pour mission de renouveler la perception du jardinage et d'en rajeunir l'image auprès du public, l'équipe de *melaniegregoire.tv* a lancé la première Web télé horticole au Québec.

Grâce à une image jeune et pétillante de l'horticulture ornementale, dans des émissions présentant des pratiques simples, accessibles et agréables pour tous, la plateforme Web *melaniegregoire.tv* a brillamment relevé le défi. Avec l'appui d'entreprises de l'industrie et le soutien de TVA Sherbrooke, l'équipe de *melaniegregoire.tv* a réussi sa mission.

Paysagiste Strathmore et Fafard et Frères

finalistes dans la catégorie « Service horticole innovateur (entreprise) »

Paysagiste Strathmore

L'équipe de Paysagiste Strathmore Landscape s'est donné pour mission de devenir leader de l'industrie en matière d'entretien d'aménagement paysager durable. Leurs valeurs et leur collaboration avec des clients certifiés, tels que *LEED* ou *BOMA BEST*, les a menés à créer la *Brigade Zéro Émission*, une équipe d'entretien paysager écologique pour la clientèle du centre-ville de Montréal.

Fafard et Frères

Afin de soutenir les jardineriers dans la vente de produits complémentaires aux végétaux, Fafard et Frères a débuté en 2011 une campagne de mise en marché basée sur un concept de pictogrammes. Dans l'objectif de montrer une image simple et facile du jardinage, l'entreprise a fondé sa campagne sur une foule d'outils et de publicités pour charmer les consommateurs.

Ville de La Prairie

gagnante dans la catégorie « Produit ou service horticole innovateur (municipalité, institution, organisme) »

Depuis quelques années, de plus en plus de municipalités se sont dotées d'un emblème floral. Toutefois, rares sont celles qui utilisent, de façon aussi importante, leur emblème floral comme outil de promotion.

La Ville de La Prairie a initié une vaste campagne de communication fondée sur la promotion et la diffusion de son emblème floral : la lavande bleue. Cette plante est maintenant intégrée dans l'ensemble des communications de la Ville au même titre que ses armoiries et son logo. Grâce à cette initiative, elle a réveillé le sentiment d'appartenance de ses citoyens et a suscité leur attrait pour la plantation de lavande bleue dans leurs aménagements paysagers. Il s'agit d'un excellent moyen de promotion de l'horticulture ornementale auprès du grand public.

Ville de Rosemère et Ville de Vaudreuil-Dorion
finalistes dans la catégorie « *Produit ou service horticole innovateur (municipalité, institution, organisme)* »

Ville de Rosemère

Afin de protéger le marécage Tylee, la Ville de Rosemère a créé un marais filtrant et a développé un volet éducatif sur la gestion des eaux de ruissellement et la protection des milieux humides. Dans une perspective de développement durable et éducative reliée à l'environnement, la Ville offre maintenant aux citoyens un parcours semé de panneaux d'interprétation sur le site du marécage.

Ville de Vaudreuil-Dorion,

La Ville de Vaudreuil-Dorion s'est dotée d'un programme de fertilisation écologique pour l'entretien des massifs de plantes annuelles afin de redorer l'image de ces végétaux. Grâce à cette initiative et à sa promotion auprès des citoyens, commerces et villes environnantes, Vaudreuil-Dorion fait figure de pionnière en matière d'entretien écologique des plantes annuelles.

Rappelons que le *Prix du Ministre en horticulture ornementale* s'adresse à tous les professionnels et à toutes les entreprises horticoles de production et de service du Québec, ainsi qu'aux organismes, municipalités ou institutions qui ont posé des actions concrètes et innovatrices en horticulture ornementale.

La réalisation du *Prix du Ministre en horticulture ornementale* est rendu possible grâce à la contribution du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

-30-

Source : Mélanie Waldhart, agent de communication et de liaison
FIHOQ – 450 774-2228 – melanie.waldhart@fihq.qc.ca

Info-Pressé : Linda Bossé, coordonnatrice aux communications
FIHOQ – 450 774-2228 – linda.bosse@fihq.qc.ca